

DEBAT PUBLIC / Une commission nationale entièrement indépendante



Patrick Legrand, président de la commission du débat public, et Pierre-François Hugon, directeur du projet

Ce n'est pas la première fois qu'un grand débat public est lancé dans l'Aube. Le dossier qui a longtemps retenu les Audois à travers cette large procédure de consultation a été l'autoroute Troyes-Auxerre-Bourges. Un débat qui devait tourner court dans la mesure où le Grenelle de l'environnement l'a bel et bien enterré. S'agissant du dossier de gazoduc, la Commission nationale du débat public (CNDP) est saisie dans la mesure où son intérêt national est démontré, que la dimension environnementale est évidente, et que le coût du projet dépasse de loin le seuil des 300 millions d'euros.

« L'enjeu d'un tel dossier dépasse largement la question technique de l'enfouissement des tuyaux pour rejoindre des questions de géopolitique », remarque Patrick Legrand, vice-président de la CNDP.

La décision pas encore prise

Le principe du débat est simple. Il s'agit de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'être informés sur le projet, d'obtenir des réponses à leurs questions et d'exprimer leurs observations. À ce jour, le projet reste un projet, et la décision d'engager ou non l'opération n'est pas encore prise. D'autant plus qu'elle dépend de lourds investissements sur d'autres

sites. Si des études ont déjà permis de définir un fuseau, rien n'est gravé dans le marbre. « À l'issue du débat public, des comptes rendus seront effectués. Tout est enregistré et filmé. Et ensuite, GRTgaz aura l'obligation de répondre et d'annoncer clairement comment il compte intégrer les propositions », annonce Patrick Legrand. Lequel insiste sur l'indépendance de la commission, tant à l'égard du maître d'ouvrage que des autorités publiques.